



DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL
DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL

DEI
DCI
DNI

DEI-France

41 rue de la République, 93200 Saint-Denis

courriel : contact@dei-france.org

sites: www.dei-france.org / www.dei-france.net

Enfance, droits de l'enfant et territoires

XIème Journée d'étude de DEI-France - 24 novembre 2012

Palais Bourbon Salle Colbert

Programme

- 8h45 : Entrée
- 9h00 : mot d'accueil et présentation de la journée par Sophie Graillat

Journée animée par Sandrine Turkieltaub

I – La définition d'une politique publique globale en faveur de l'enfance (9h20-10h 40)

Quels seraient les dénominateurs communs pour une politique publique cohérente en direction des enfants ?

- Le « point de vue du politique » par **Dominique Gillot**, sénatrice-maire d'Eragny, ancienne secrétaire d'Etat à la Santé puis aux Personnes handicapées
- Discutant DEI : **Jean-Pierre Rosenczveig**

Débats avec la salle

II – La coopération entre les acteurs (décideurs et opérateurs) des politiques de l'enfance (10h40-12h00)

Quelles sont les modalités de répartition des compétences entre ces différents acteurs ? Quels mécanismes institutionnels pour dépasser les clivages et les blocages ?

- Le « point de vue du juriste » par **Christophe Daadouch**, docteur en droit public et formateur dans les collectivités territoriales et dans les écoles de travail social
- Discutant DEI : **Flore Capelier**

Débats avec la salle

Le rôle de l'Etat comme garant des normes de droit nationales et internationales (12h00 – 12h30) :

- la position particulière de « contre-pouvoir » du Défenseur des droits par **Marie Derain**, Défenseure des enfants auprès du Défenseur des droits

PAUSE DEJEUNER 12h30 – 14h30

III – L'« inscription » de l'enfant au sein d'un « territoire de vie » (14h30-15h50)

Quelles initiatives locales parviennent-elles à saisir l'enfant dans sa globalité ? Quelles sont les conditions de réussite mais aussi les limites de ces dispositifs ?

- Le point de vue du Réseau français des villes éducatrices, par **Anna Angeli**, adjointe au Maire du Pré Saint-Gervais et membre du Réseau Français des Villes Educatrices
- Discutant DEI : **Frédéric Jésus**

Débat général (15h50 – 16h30)

16h30 : CONCLUSION et Perspectives pour DEI-France : la nécessité de prendre en considération l'intérêt de l'enfant sur l'ensemble du et des territoires.